



Cublac

N°54

2ème semestre 2024

www.cublac.correze.net/  [mairiecublac / panneau pocket](#) Journal Communal



Mot de M. Le Maire Jean Marc BRUT



2024 s'achève, une année très particulière sur plusieurs points :

- Une météo humide et morose voir catastrophique dans certaines régions de métropole et d'outre-mer,
- Des conflits internationaux de plus en plus nombreux et préoccupants,
- Une situation politique inédite pour notre pays, pouvant entraîner un chaos social et financier à très court terme.

**Cublac, en 2024, a vu la réalisation de plusieurs projets et travaux.
Vous allez en avoir la synthèse dans ce journal.**

Parmi ceux-ci, il en est un qui me tenait à cœur depuis longtemps : la sécurisation de la rue du 8 Mai qui a enfin pu se réaliser suite à l'élargissement du pont par le département. Une réussite sur le plan sécuritaire et esthétique pour cette entrée de bourg.

Plusieurs projets sont en gestation pour l'année 2025 et se réaliseront si nos co-financeurs nous accompagnent !

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Au nom de la municipalité, je viens pour l'année qui débute vous adresser mes meilleurs vœux à vous et à vos proches.

Je souhaite qu'elle vous apporte la santé, de nombreux moments de joie et l'épanouissement dans notre commune.

Jean-Marc BRUT

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rencontre annuelle des aînés 2025

**Dimanche 19 janvier 2025,
à partir de 12 heures
Salle polyvalente de Cublac.**

Pour les personnes de CUBLAC de 65 ans et plus, ainsi que leur conjointe ou conjoint quel que soit leur âge.



**Repas animé par
Romain Lajoinie**



La réservation est obligatoire au 05 55 85 22 89, secrétariat de la mairie

Avant le mardi 14 janvier 2025 (dernier délai)

SOMMAIRE

Conseils municipaux	4 à 12
Travaux	14 à 19
Cublac au quotidien	13 et 20 à 24
Informations municipales	25 à 28
Milieu associatif	29 à 37
Ecole	38
Divers	39

Commission Communication
Liliane Roux - Maire adjointe
 mail :
 communication.mairiecublac@gmail.com

UNE BORNE DE TELECONSULTATION PEUT VOUS ÊTRE UTILE

**Consulter un Médecin
 Sans Rendez-Vous
 Dans les 10 minutes**



**Retrouvez -en une à
 la Pharmacie de Cublac.**



**Renseignements au :
 05 44 31 54 16**

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois. En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📍 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30

samedi de 9h30 à 11h30

**Les élus sont à votre disposition
 sur RDV à la Mairie.**

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 44 31 54 16

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56

Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80

Horaires : du lundi au samedi
 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU JEUDI 27 JUIN 2024
A 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT—Mme VALLAT
M. BONNEFOND – Mme ROPARTZ - Mme BONDU – Mmes
LAJUGIE - BOUZIDI – MATHOU-CHAUVINIAT.

Absents excusés : M. DE SOUSA - M. LACOSTE (procuration
à M. BONNEFOND) - M. BOUTON Jonathan (procuration à
M. GILET).

Secrétaire de séance : Mme MATHOU-CHAUVINIAT Gaëlle.

Le compte rendu de la séance du 14 mai 2024 est adopté à l'unanimité

1 : Convention–cadre entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, Le Conseil Départemental de la Corrèze et la commune de Cublac pour la mise à niveau des affleurants sur les réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre des opérations de voirie.

L' Agglo a la compétence des réseaux d'eau et d'assainissement. Pour le bon déroulement de ses travaux d'entretien de voirie, la commune s'engage à payer les frais sur les réseaux si besoin et l'Agglo s'engage à les rembourser ultérieurement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce projet de convention cadre entre les deux parties.

2 : Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Collège de LARCHE.

A—la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) a repris à sa création en janvier 20214, l'ensemble des compétences détenues par les anciennes communautés de communes, notamment la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situé à Larche.

B—Le Conseil Communautaire en date du 6 novembre 2023 prévoit la restitution à compter du 1^{er} septembre 2024 de la compétence ALSH aux communes de l'ex communauté de communes Vézère Causse.

Le Syndicat Intercommunal du Collège de Larche assurera la gestion de cette compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, la modification des statuts de ce syndicat.

3 : Loyer du local commercial sis au 28 Place du 14 Juillet à CUBLAC.

Des travaux ont été réalisés dans ce local de 45m². De plus, une vitrine réfrigérée et une armoire frigorifique positive ont été installées. Une personne est intéressée pour louer ce local commercial afin d'y réaliser un point de vente de produits alimentaires. Il est nécessaire de fixer le prix du loyer mensuel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du loyer mensuel à 200€ à compter du 1^{er} juillet 2024.

4 : Arrosage du stade de Football : pompage de l'eau de la Vézère.

La canalisation de transport d'eau ainsi qu'une gaine électrique pour la commande de la pompe doivent passer sur une parcelle privée. Il est nécessaire de signer une convention entre le propriétaire de la parcelle qui s'engage à laisser pénétrer l'entreprise pour exécuter les travaux et la commune qui s'engage à les payer ainsi qu'à entretenir si besoin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la signature de cette convention.

5 : Cession gratuite à la Commune de CUBLAC de la parcelle AD 426 au lieu-dit « Les Fourches ».

Cet acte de cession gratuite concerne la parcelle fille AD 426 au lieu-dit « Les Fourches », d'une superficie de 33 m², issue de la parcelle mère AD 394, à des fins de régularisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession gratuite au profit de la commune.

6 : Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité.

Cet agent est recruté pour une période de **six mois renouvelable à compter du 1^{er} juillet 2024**.

Il assurera la fonction d'accueil et de secrétariat à temps complet au service administratif.

Le Conseil Municipal, accepte les conditions du recrutement de cet agent.

7 : Inscription au concours Villes et Villages étoilés 2024.

La commune a été labellisée au concours national « Villes et Villages étoilés » pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes lors de l'édition 2017.

Ce concours permet de reconnaître les efforts réalisés, notamment par les communes, en matière d'éclairage public : réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage, choix dans les différentes lampes... afin de préserver la qualité de la nuit et de générer des économies sur la facture énergétique.

Le label étant arrivé au terme de sa validité en 2024, la commune va devoir à nouveau participer au concours afin de conserver son titre ou mieux l'améliorer.

Pour cela, une inscription en ligne sur le site de l'association est nécessaire en s'acquittant d'une contribution aux frais techniques de 50€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de la commune au prochain concours.

8 : Recensement de la population 2025. Autorisation de nommer un coordonnateur.

Cette enquête se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Afin de réaliser ce recensement, il s'avère nécessaire de procéder à la nomination par arrêté d'un coordonnateur communal qui sera chargé :

- d'être l'interlocuteur communal privilégié de l'INSEE pour toutes les opérations de recensement,
- d'assurer l'encadrement des agents recenseurs,
- de veiller au bon déroulement des opérations de collecte,
- de s'assurer de la transmission des documents à l'INSEE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la mission de coordonnateur communal à un agent titulaire du service administratif communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE
DU JEUDI 28 AOUT 2024
A 20H30**

Présents : M. BRUT Mme BLONDEL - M. GILET -
Mme ROUX - M. VIGNOT - M. BONNEFOND –Mme BONDU –
Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI – M. BOUTON.
Absents excusés : M. LASCOUTOUNAS (procuration à M.
BRUT) - Mme VALLAT (procuration à Mme ROUX) - Mme
ROPARTZ (procuration à Mme BLONDEL) - M. DE SOUSA
(procuration à M. VIGNOT) - M. LACOSTE (procuration à M.
BONNEFOND) - Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à
M. GILET). Secrétaire de séance : M.BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 27 juin 2024 est adopté à l'unanimité

**1 - Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité
Adjoint technique à compter du 2 septembre 2024.**

Cet agent assurera des fonctions d'entretien des bâtiments communaux et d'aide à la surveillance de cour à l'école et du restaurant scolaire à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 26.65h soit 26h39 (Temps de travail annualisé) et pour une période de 6 mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les conditions de recrutement de cet agent.

**2 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges
Transférées du 20 juin 2024**

Les charges transférées concernent la compétence ALSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement. La compétence revient aux communes concernées possédant un Centre de Loisirs Sans Hébergement sur son territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'approbation de ce rapport.

3 - le projet d'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite dans le cimetière communal avec la création d'une place de stationnement PMR à proximité : demande de subvention au titre des « Amendes de Police »

Montant du projet TTC	20 977.37 €
Montant du projet HT	17 481.14 €
Subvention DETR (40% du HT)	6 992.46 €
Amendes de police (35% du HT)	6 118.00 €
Fonds propres de la Commune	7 866.91€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de ces travaux selon ce plan de financement.

4 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : Exonération

Vous souhaitez vous installer sur la commune pour exercer :

Une activité industrielle, commerciale ou artisanale ou professionnelle non commerciale, une profession libérale ou médicale, vous pourriez alors bénéficier d'une exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pendant 5 ans auxquels s'ajouteraient 3 ans d'abattements dégressifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer cette exonération citée ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

<p>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>SEANCE DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 À 20H30</p>	<p><u>Présents</u> : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL - M. GILET - M. VIGNOT – Mme VALLAT - M. BONNEFOND - Mme ROPARTZ - Mme BONDU – Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI - M. LACOSTE - Mme MATHOU-CHAUVINIAT.</p> <p><u>Absents</u> : Mme ROUX (procuration à M. VIGNOT) - M. BOUTON (procuration à M. BRUT) - M. DE SOUSA.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme MATHOU-CHAUVINIAT Gaëlle.</p>
--	--

Le compte rendu de la séance du 02.09. 2024 est adopté à l’unanimité.

1 - Tarifs des services communaux pour 2025
Réévaluation à compter du 1^{er} janvier 2025

Location des salles communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE				SALLE des Aînés		Salle administrative	
	CUBLACOIS Particuliers		EXTERIEUR Associations, entreprises et comités d'entreprises		CUBLACOIS Particuliers, associations, comités d'entreprises		CUBLACOIS Dans le cadre d'une activité professionnelle	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Location de la salle avec cuisine et lave-vaisselle	500 €	510 €	1 100 €	1 125 €				
Location					170 €	175 €	60 €	60 €
Arbre de Noël	270 €	275 €	580 €	600 €				
Manifestation culturelle			300 €	310 €				
Spectacle			580 €	600 €				
CAUTION	3 chèques de 500 €				170 €		150 €	

RAPPEL

Les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à Cublac ou étant propriétaires sur la commune.

MODALITES

La location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.

Cimetière communal

Concession nouvelle ou reprise perpétuelle			
Simple		370.00 €	
Double		620.00 €	
Ensemble cinéraire			
Columbarium	Case de 4 places	670.00 €	Durée : 30 ans
	Case de 6 places	1 000.00 €	
Jardin cinéraire	Cavurne 1,5 m x 1m	630.00 €	
Jardin du souvenir	Forfait gravure	120.00 €	

Garderie Périscolaire

Prix Unitaire	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3 ^{ème} enfant)	
	2024	2025	2024	2025
Garderie Matin	0,73 €	0,75€	0,53 €	0,55 €
Garderie Soir	1,90 €	1,95 €	1,20 €	1,20 €

Restaurant Scolaire

Prix du repas	2024	2025
Tarif « enfant »	2,80 €	2,85 €
Tarif plein « adulte »	8,00 €	8,00 €
Tarif réduit « enseignant »	Ce tarif peut être diminué du montant de la subvention versée par les services académiques de Limoges.	
Tarif « personnel communal »	5,00 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer tous ces tarifs communaux (salles communales, cimetière communal, garderie communal, restaurant scolaire) à compter du 1^{er} janvier 2025.

2 : Décision Modificative : Virements de crédits

Aménagement stade de football	Bâtiments
Dépense supplémentaire de 5 000 €	Dépense supplémentaire de 8 000 €.

Ces sommes seront prélevées sur les opérations « Voirie » et « Etude Salle Polyvalente ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces décisions modificatives.

3 : Présentation par M. Le Maire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2023 du SMAEP DU PERIGORD EST.

Le Conseil Municipal entendu et après en avoir délibéré, prend acte de cette présentation.

4 : Syndicat Mixte Ouvert Corrèze Centre de Supervision Départemental : contribution au fonctionnement . Convention pour la mise en place des dispositifs de vidéo protection.

Le Syndicat cité ci-dessus a la compétence relative aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Une convention est établie entre les membres adhérents et le syndicat permettant la mise en place de dispositifs de vidéo protection. Le syndicat s'engage à l'entretien des dispositifs de vidéo protection et aux modalités d'intervention du personnel chargé du visionnage moyennant une **contribution financière pour chaque commune adhérente, de 1€/habitant soit 1 764 €** pour Cublac.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette contribution financière et autorise M Le Maire à signer la convention.

5 : Approbation d'une dépense d'investissement relative au déploiement de la vidéo protection sur le territoire de la commune

La mise en place d'un dispositif de vidéo protection répond au développement de la politique de prévention de la commune visant à protéger les personnes et leurs biens.

Installation de 10 caméras

Coût total	42 353,00 €
Prise en charge par le syndicat à hauteur de 50%	21 177,00 €
A charge pour la commune	21 176,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'installation de caméras et la dépense d'investissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU
MERCREDI 11 DÉCEMBRE**

2024 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL - M. GILET - M. VIGNOT – Mme VALLAT - M. BONNEFOND
Mme ROPARTZ– Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI - Mme MATHOU-CHAUVINIAT - M. BOUTON.

Absents : Mme ROUX (procuration à M. LASCOUTOUNAS)
Mme BONDU (procuration à M. GILET) - M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND) - M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 06.11.2024 est adopté à l'unanimité.

1 : Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL 2025.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. Considérant le contenu de la proposition, Monsieur le Maire suggère de retenir celle de la C.N.P. Assurance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la C.N.P à compter du 1^{er} janvier 2025.

2 : Recrutement de quatre agents pour le recensement de la population 2025.

Le recensement de la population aura lieu du **16 janvier 2025 au 15 février 2025 inclus**.

Les quatre agents recenseurs doivent être recrutés pour la période allant du 7 janvier 2025 au 18 février 2025 (période de formation et de tournée de reconnaissance comprises).

Leur rémunération sera calculée au prorata du nombre d'imprimés qu'ils auront collectés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le recrutement de ces quatre agents.

En page 23 de ce journal, vous trouverez des informations complémentaires concernant le recensement.

3 : Contrat avec la diététicienne pour la vérification des repas du restaurant scolaire

Un contrat signé avec Mme DECHÂTRE Céline, diététicienne, permettrait de proposer ses services pour superviser et valider les menus du restaurant scolaire afin de garantir un équilibre alimentaire adapté aux besoins des élèves.

Ses engagements sont les suivants :

Réceptionner les menus proposés par la cantine, analyser et corriger ces menus, appliquer un code couleur par famille d'aliments (fruits, légumes, protéines, céréales, produits laitiers).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer un contrat avec la diététicienne Mme. Dechâtre pour l'année 2025 (10€ par semaine soit 2,50 € TTC par repas).

4 : Radio Cristal FM – Convention au 1^{er} Janvier 2025.

La radio Cristal FM réalise des reportages et émissions sur la commune et communique sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer une convention pour 2025 pour un coût de 220€.

5 : Engagement et mandatement des dépenses d'investissement au 1^{er} janvier 2025.

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés par chapitre de l'année précédente.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, cette délibération.

6 : Décision Modificative : Création d'un programme d'investissement et virement de crédits. - « Espace Test Agricole ».

Des virements de crédits sont nécessaires afin de pouvoir financer les honoraires du Bureau d'Etudes en charge de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) .

Intitulés des comptes	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Voirie	7 000,00	
Espace Test Agricole		7000,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

7 : Décision Modificative : Virement de crédits pour des dépenses de personnel et de Charges de gestion courante

Intitulés des comptes	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Réparations bâtiments	5 000,00	
Personnel titulaire		4 000,00
Indemnités de fonction		1 000,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces virements de crédits.

8 : Subvention aux 12 associations pour l'organisation du Téléthon 2024.

La somme de 50€ sera versée à chaque association participante soit 600€ au total.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

9 : Demande de subvention auprès des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour l' aménagement d'un Terrain multisports .

Aménagement d'un terrain multisports	DEPENSES HT	RECETTES HT
Montant total du projet	84 399.85 €	
FEDER 80%		67 519.88 €
Autofinancement 20%		16 879.97 €
TOTAL	84 399.85 €	84 399.85 €

Le Conseil Municipal, approuve ce projet par 14 voix pour et une abstention.

10 : Signature du protocole d'accord relatif à l'accès à VIGIFONCIER dans le cadre de la convention du 14.08.2020 avec les collectivités territoriales.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer ce protocole d'accord via la signature d'une convention avec la SAFER.

La commune de CUBLAC aura alors, accès à l'outil VIGIFONCIER qui permettra un suivi des ventes en zones A et N, des mutations foncières, et éventuellement, d'engager des préemptions via la SAFER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver ce projet.

11 : Acquisition d'une parcelle cadastrée section AC n° 506 Rue de la Cabane entre un administré et la commune.

Cette cession sera consentie à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité , accepte cette acquisition.

12 : Convention « Eclairons Demain » FDEE 19.

« Eclairons Demain » est un programme de rénovation des installations d'éclairage public lancé par la FDEE 19 pour les communes membres.

L'objectif fixé étant de remplacer les luminaires vétustes en apportant une aide financière.



Le diagnostic réalisé sur notre commune a permis d'identifier **75 luminaires** à rénover.

Coût de l'opération	26 219.49€ HT
Aide de la FDEE	17 042.67€ soit 65%
Reste à charge pour la commune	9 176.82€

Somme à rembourser selon un échéancier prévisionnel établi sur une période 3 ans à compter de 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de ce projet.

13 : Changement de 11 mâts Eclairage Public – Allée Alexandre LAVAL à Cublac. Convention avec la FDEE 19.

En parallèle du dispositif « Eclairons Demain » le remplacement de 11 mâts Allée Alexandre LAVAL à Cublac s'avère nécessaire. Une convention interviendra entre la commune et la FDEE 19.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de solliciter la FDEE 19 détenant cette compétence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

INFORMATIONS MUNICIPALES



MESSAGE DE LA



Triions nos restes de repas



La SIRTOM de la région de Brive assure la collecte des déchets ménagers et assimilés. Préservons l'environnement et la réduction de nos déchets.

Des modifications de ramassage vont avoir lieu dans la commune à compter de la semaine du 13 au 17 janvier 2025

Ordures ménagères : **BAC MARRON**

Ramassage une fois tous les quinze jours ,
les mardis matin semaines impaires.

Tri sélectif : **BAC JAUNE**

Maintien ramassage une fois tous les quinze jours ,
les mardis matin semaines paires.

Vous avez été informés de ces changements par un courrier du Sirtom déposé dans vos boîtes aux lettres. Le nouveau calendrier de ramassage figure dans ce courrier .

Une réunion publique a eu lieu le lundi 16 décembre à la mairie, elle a réuni une trentaine de personnes.

Renseignements au SIRTOM:

Tél: 05 55 17 65 10

Par mail: communication@sirtom-brive.fr

Par courrier : SIRTOM, avenue du 14 juillet 1776 , 19100 BRIVE





PREFECTURE DE LA CORREZE

Visite
de M. Le Préfet Etienne Desplanques
et
M. Le Sous-Préfet Jacques Ranchere



De gauche à droite, M. Le Sous Préfet, M. Le Maire Jean Marc Brut, M. Le Préfet, M. Jean - Paul Lascoutounas 1^{er} adjoint.

Afin de faire un point sur l'actualité de notre commune de Cublac, M. le Maire Jean-Marc Brut a eu le plaisir d'accueillir M. Le Préfet et M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Brive.

Accompagné des adjoints M. Le Maire a présenté la commune, les projets récemment réalisés et subventionnés par l'Etat :

- L'aménagement de la Mairie bénéficiant du plan de relance de l'Etat
- La sécurisation piétonne rue du Huit Mai.

Les futurs projets ont également été évoqués, notamment la rénovation de la salle polyvalente avec la possibilité de la mise en place de 800 m² de panneaux photovoltaïques. Les représentants de l'Etat nous ont assuré de leur soutien pour ce projet de rénovation très important.



Une visite du bourg a suivi. M le préfet et M le sous-préfet ont montré beaucoup d'intérêt pour l'histoire minière de la commune présentée sous la halle. Ils ont également apprécié le pigeonnier et le bâti ancien de la maison Rol.

TRAVAUX 2024

AMENAGEMENT

Chemin Piétonnier rue du 8 mai

VOIRIE

Ces travaux débutés en 2023 sont terminés.

Rappel : L'aménagement de ce chemin piétonnier nécessitait des travaux de sécurisation du pont et la réfection de la chaussée.

Tous ces travaux ont été en intégralité pris en charge par le département :

144 000 € pour la sécurisation du pont et **42 700 €** pour la réfection de la chaussée.

Les travaux pour aménager le chemin piétonnier restaient à la charge de la commune.

Les clôtures ont été posées

Le revêtement en enrobé clair a été réalisé sur le trottoir

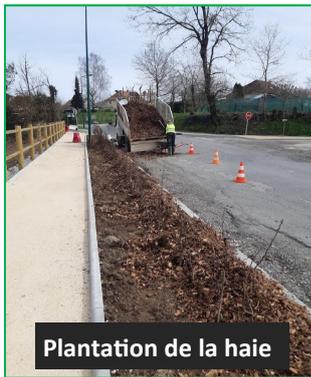
Une haie de charmilles plantée

FINANCEMENT		
Cout total des travaux 139 059€ HT Soit 166 870€ TTC	Subventions (en HT)	
	Dotation de l'Etat DETR	44 560 €
	Agglo FST (Fonds de Soutien Territorial)	28 614 €
	Amendes de police (2 tranches)	23 000 €
	CD19 (Equipements publics)	14 357 €
	Total des Subventions	110 531 €
	Retour sur TVA en N+1	22 811€
	FCTVA 16,404% du montant HT	
Reste à Charge pour la commune		33 528 € TTC

Les subventions obtenues s'élèvent à 79,5% du montant HT.

Ce taux est exceptionnel.

Il est en effet interdit de dépasser 80% d'aides.





**Le 30 août
Inauguration de
ce nouvel
aménagement
en présence des
divers
financeurs.**



**Aménagement qui sécurise
les piétons et embellit cette entrée de
bourg.**



**Prise de parole dans la salle de
la mairie avant de
partager le verre de l'amitié.**

Compléments d'aménagement

Prolongement de la clôture en bois jusqu'à l'entrée du cimetière remplaçant la haie vieillissante



Accès PMR au cimetière

**Prochainement, l'escalier permettant d'accéder
au cimetière depuis le parking devrait être
remplacé par une rampe facilitant l'accès des
personnes à mobilité réduite.**



PROGRAMME de VOIRIE 2024

Des travaux de remise en état avec renforcement de la chaussée et de revêtement représentent un investissement de **81 000 €**

Aide financière

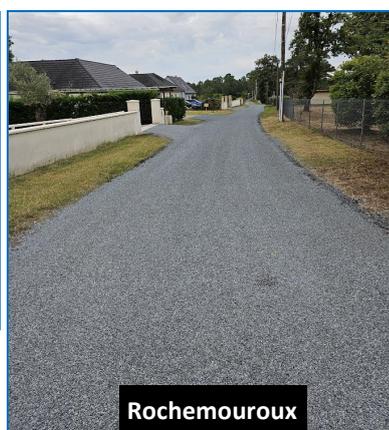
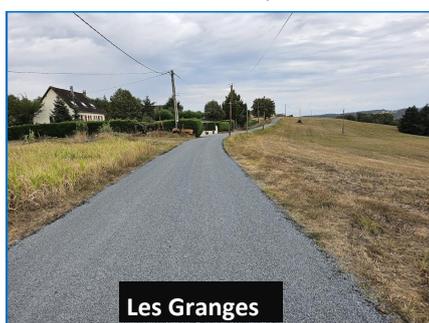
Participation du département de la Corrèze **14 318 €**

Voies entièrement rénovées

Les Granges
Allée des Forêts
Rochemouroux
Baptiston

Réparations ponctuelles

Route de Mondy
Route de la Combe
Les Combettes
Route de la Géronie
Route de la Bombetterie
Rue Pierre et Marie Curie



Voies en castine également

Accès aux Fourches
Chemin de la Plaine
La Pimousserie



A l'étude :
VC n°1 entre la RD n°2 et la route des Crêtes.

Le géomètre a été missionné pour établir un relevé de la voie actuelle et des limites cadastrales. Cette voie étroite et sinueuse, est en très mauvais état. Elle est fréquentée par les habitants des hameaux situés sur les hauteurs, les clients de l'hôtel restaurant Les Collines, le car scolaire qui relie la commune de Villac.



Egalement à l'étude :
VC n°4 route de la Cabane

Cette voie communale reliant le bourg au lotissement de La Cabane est très fréquentée par les automobilistes mais également les piétons.

Une première tranche est à l'étude à partir du carrefour de l'école pour ralentir la vitesse et sécuriser les piétons.



Les demandes de subventions ont été faites et les travaux devraient débuter dans les prochains mois

RESEAUX

Eau Potable

A la demande de la collectivité, l'Agglo de Brive a entièrement renouvelé le réseau de collecte de l'eau potable à « La Valette »

Travaux effectués

- 400 mètres linéaires de canalisations en PEHD de 50 millimètres de diamètre ont été remplacées.
- 7 branchements repris

Montant des travaux : 90 100 € HT

Travaux pris en charge en totalité par l'Agglo de Brive.



Création d'un système d'arrosage

Le STADE : Mi octobre a débuté la mise en place d'un arrosage intégré.

Pour ne plus avoir un terrain dans cet état.



Comment ?

Grâce à un accord obtenu pour le pompage de l'eau de la Vézère mais également l'accord du propriétaire de la seule parcelle n'appartenant pas à la commune entre le stade et la Vézère. La commune le remercie.

Avantages :

- Maintien d'une pelouse en état et terrain praticable
- Plus d'utilisation de l'eau potable.
- Arrosage automatisé limitant l'intervention des services techniques.
- Quantité d'eau utilisée optimisée



Visite avant travaux

Éléments pour l'arrosage

- Pompe immergée électrique de 15 CV
- 480 mètres de canalisation haute pression de 90 millimètres de diamètre seront posées pour acheminer l'eau depuis la Vézère jusqu'au stade.
- Une pression de 8 bars à l'entrée du stade
- Sur le terrain

Mise en place en tranchées de : 150 mètres linéaires de canalisations de 90 millimètres de diamètre et de 500 mètres linéaires de canalisations de 63 et 50 millimètres de diamètre
Mise en place de 15 arroseurs double buse ainsi que 20 simple buse en bordure du terrain.



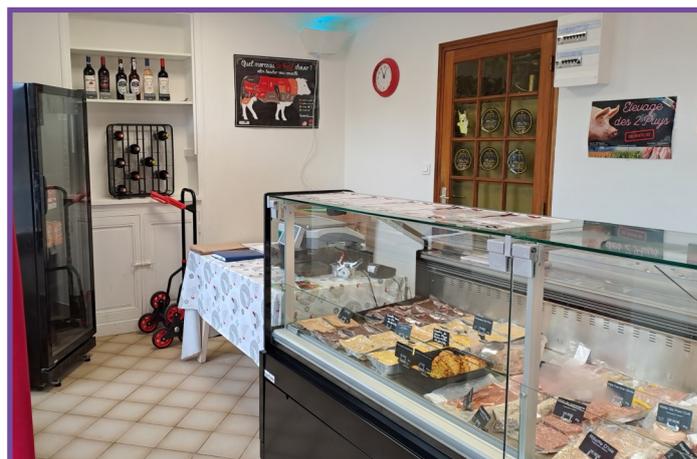
Le fonctionnement sera assuré grâce à une station météo et une sonde sur site.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Local commercial Place du 14 juillet

L'intérieur du Rez- de- chaussée a été rénové, du matériel acheté pour permettre à un boucher déjà installé à Terrasson de proposer un nouveau service de boucherie traiteur quatre demies journées par semaine.



Ouvert du mardi au samedi de 9h 30 à 12h30

Salle polyvalente

Une première étude technique a confirmé la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Une seconde étude est en cours pour une rénovation complète de la salle.

Cette salle a été construite dans les années 1990 .
Elle est actuellement très sollicitée et nécessite une rénovation complète.

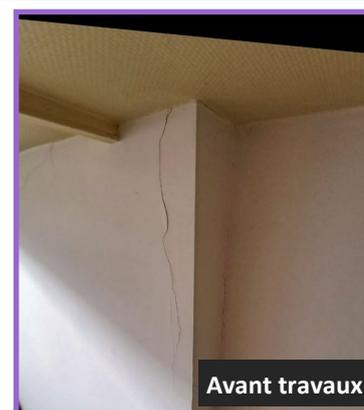


- Toiture
- Isolation
- Chauffage
- Peinture

ECOLE

Suite à l'apparition de fissures importantes sur le plafond de la garderie et également dans les toilettes, des travaux de rénovation ont été effectués durant les vacances d'octobre.

Coût de la rénovation : 2 328,29 € HT soit 2 793,95 € TTC



Avant travaux

Après réparation des fissures , une toile de verre a été tendue et une peinture appliquée.



Après travaux



Après travaux



Après travaux

CONFÉRENCE

Nature Humaine
Fragment de Nature

Devant une belle assemblée d'une centaine de personnes, réunies à la salle polyvalente de Cublac **le mardi 20 août 2024**, **Jean Renaud Boisserie** a abordé la question de la **Nature Humaine** selon les sciences naturelles.



Pour cela, parlons de la **méthode** de recherche scientifique : toutes les nouvelles découvertes doivent d'abord être validées et acceptées par la communauté des scientifiques par le biais de publications scientifiques, avant d'être annoncées publiquement et reconnues : **cette méthode est la condition minimale pour garantir le sérieux des nouvelles découvertes.**

Par son passé, sa nature profonde, son impact écologique et son comportement, l'humanité s'inscrit pleinement dans la plus belle des histoires, **celle du vivant.**

La recherche sur l'origine de l'homme progresse, grâce aux moyens mis en œuvre, et aux méthodes et aux nouvelles technologies (datation, ..).

La recherche montre aussi que les caractéristiques d'*Homo sapiens* sont également portées par de nombreuses autres créatures . **Elle rappelle surtout qu'*Homo sapiens* a besoin des autres créatures : même s'il accapare la Nature à son profit .**

Le vivant a montré dans le passé qu'il peut radicalement changer le cours de l'évolution, comme pour certaines extinctions de masse.

Cette limitation de nos aptitudes à comprendre notre univers constitue la menace principale sur notre futur.

La science n'est pas un juge : elle montre ce qui s'est passé.

Résumer une telle conférence, en quelques lignes est très difficile. Néanmoins la réflexion sur le sujet prend un virage plus philosophique et respectueux suite à cette conférence.

Merci Jean Renaud

Directeur de recherche au CNRS

**Affecté au Centre Français des
études expérimentales
Addis Abeba Ethiopie**



BIBLIOTHEQUE Marc Chadourne

HALLOWEEN

14 enfants se sont retrouvés pour fêter Halloween avec les bénévoles pour un atelier créatif ! Ce fut encore un agréable moment où chacun a laissé galoper son imagination avant de partager un goûter offert par la municipalité.



FETE DE L'AUTOMNE

Samedi 23 novembre, les bénévoles de la bibliothèque avaient donné rendez-vous aux enfants pour un atelier créatif autour du thème de l'automne.

Ce fut encore un véritable plaisir que de participer aux activités prévues, mais aussi d'avoir chanté et joué tous ensemble avant de les récompenser avec le traditionnel goûter entre copains !



Dernier atelier de l'année, mais celui sur le thème de Noël qui ravit les enfants, même si à la maison le sapin est déjà décoré ! Joyeux Noël à tous et à l'année prochaine pour d'autres créations !

★ NOEL



Etat civil : 2^{eme} semestre 2024



Mariages :

- Le 13 juillet : FAURE Cédric et VALETTE Lisa
Le 20 juillet : VACHER Florian et DUPUY Mylène
Le 03 août : VIGIER Benjamin et BOUYSSOU Laura
Le 17 août : AUBIN Matthieu et GORSE Aurore
Le 31 août : DELMOLY Florian et PINARDEL Laure
Le 31 août : SENA DA SILVA Valter et LAFONT Aurélie
Le 14 septembre : MASSIAS Arnaud et BROUSSE Milène
Le 28 septembre : GRELIER Aurélien et LORRON Déborah
Le 19 octobre : SARAC Mikail et ABUDUKELIMU Minawaer



Décès :

- Le 26 juin : DELORD Arlette née CLÉDAT domiciliée 19 rue Bayard
Le 21 août : CRÉMONT Antoinette née LAVAL domiciliée 23 rue des Martyrs
Le 22 août : EGLIZEAUD Marie domiciliée 1 rue du 11 Novembre
Le 15 septembre : LEONARD Christian domicilié 86 rue Jeanne Solacroup

OPÉRATION BROYAGE 2025

Service gratuit pour les administrés



INFORMATIONS MUNICIPALES

Elle aura lieu du
17 au 21 février

Les personnes intéressées s'inscrivent
au préalable en mairie
tel : 05 55 85 22 89

Les membres des services techniques se rendent au domicile des riverains afin de broyer leurs branchages en leur présence.

Les restes du broyage sont conservés par les propriétaires qui peuvent ensuite s'en servir comme paillage.



Découvrez les offres
France Services
à côté de chez vous

Mansac
23 rue Principale
19520 MANSAC

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40
Le samedi de 9h à 12h

Vous souhaitez être accompagné (e) pour faire vos démarches administratives en ligne ?
Prenez rendez-vous par mail : mansac@france-services.gouv.fr
ou par téléphone au 05 55 41 00 61

Aura lieu dans notre commune



Du 16 janvier au 15 Février 2025

A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui habitent en France.
La population officielle de chaque commune détermine la participation de l'Etat au budget.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. **Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Les agents recenseurs



Cathy



François



Melissa

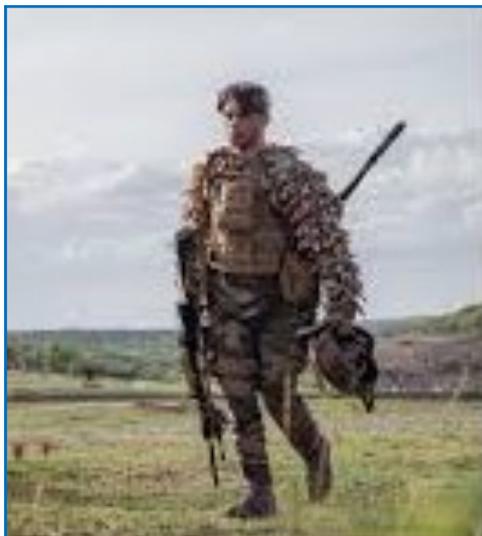


Elodie

**Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter.
Vos réponses sont confidentielles.
Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



DEVENEZ
BISON



REJOIGNEZ LE



DE BRIVE

DES OPPORTUNITES HORS DU COMMUN

Un métier passionnant quel que soit le niveau scolaire (sans diplôme jusqu'à BAC +) :

- Opérations intérieures et extérieures
- Sport/Tir/Aguerrissement
- Cohésion/Encadrement /Fierté de servir

Un emploi stable :

- Contrats de 3, 5 ou 9 ans avec renouvellement
- Evoluer et devenir sous-officier (niveau Bac)
- Possibilité de devenir officier (Bac +)



La « MAISON » Régimentaires :

- Esprit d'équipe et de camaraderie
- Lettre de recommandation pour un départ au-delà de 8 ans de service

Des perspectives professionnelles :

- Avancement
- Formation sur des nouveaux équipements



DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS

Le Temps Libre

- 9 semaines de congés par an

Un Niveau de Vie Garanti :

Solde brute complétée par des :

- Prime opérations extérieures (non imposable)
- Prime de combattant terrestre à partir de 2 ans de services
- Indemnité de départ du personnel non officier, entre 9 et 11 ans de services
- Prime de lien aux services , sous conditions.
- Indemnité d'absence opérationnelle suite aux activités en fonction de la mission en France ou à l'étranger .



Une Pension :

Non décotée dès 19,5 ans de services et cumulable avec une rémunération privée.



« RECRUTEMENT VOIE REGIMENTAIRE » : QUELQUES CONDITIONS

- Etre de nationalité française, être âgé (e) de 17 ans et demi à 30 ans, avoir effectué sa JDC (Journée Défense et Citoyenneté) et jouir de ses droits civiques.
- Réaliser des évaluations sportives et médicales en lien avec le régiment ainsi qu'un entretien de motivation.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

06 32 04 15 51 • 05 87 01 92 23

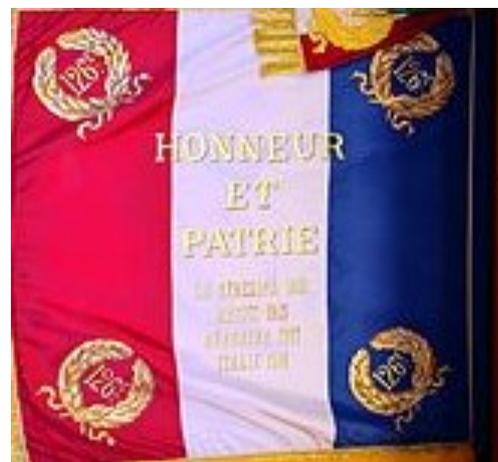
126RI.RECRUTEMENT.FCT@INTRADEF.GO



@FIERETVAILLANT



@BISONS126RI



Les Festivités 2025

JANVIER

- Dimanche 19 : Repas des aînés, salle polyvalente à partir de 12H
 Dimanche 26 : Randonnée de la galette organisée par Cublac par ses Chemins, salle polyvalente

FEVRIER

- Samedi 8 : Loto du Club du foot, salle polyvalente

MARS

- Dimanche 02 : Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente
 Samedi 29 : Concert de Jazz organisé par Musiques à Cublac, salle polyvalente

AVRIL

- Samedi 05 : Repas de la Chasse, salle polyvalente
 Samedi 12 : Loto du foot, salle polyvalente

MAI

- Mercredi 1^{er} : Fête de l'ail organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente
 Mercredi 8 : Cérémonie du 8 mai 1945, verre du souvenir salle de la mairie
 Du 21 au 25 : Salon de la peinture et des Arts organisé par le foyer des jeunes, salle polyvalente

JUIN

- Samedi 14 : Soirée de gala de danse du foyer des jeunes, salle polyvalente
 21 et 22 : Fête de la musique et Feu de Saint Jean. Fête Multi Associations.
 28 et 29 : Fête des écoles, salle polyvalente

JUILLET

- Dimanche 5 : Randonnée des Coccinelles organisée par Cublac par ses Chemins
 Dimanche 14 : Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la halle

AOUT

- 16 et 17 : ou 23 et 24 Fête votive
 Samedi 30 : Forum des Associations, salle polyvalente

SEPTEMBRE

OCTOBRE

- Dimanche 5 : Fête de la pomme et du cidre organisée par le Comité des Fêtes et vide grenier

NOVEMBRE

- Lundi 11 : Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir
 Samedi 15 : Loto du foot, salle polyvalente
 Samedi 22 : Loto de la chasse, salle polyvalente
 29 et 30 : Marché de Noël organisé par l'APE, salle polyvalente

DECEMBRE

- Samedi 6 : Téléthon, salle polyvalente



LES ASSOCIATIONS AUTOUR DU TÉLÉTHON



TOUTES UNIES POUR UNE MÊME CAUSE

Ce devait être une journée Téléthon avec de multiples animations à l'extérieur, mais la météo a joué les troubles fêtes, nous obligeant à les annuler et à se replier à l'abri dans la salle polyvalente. En revanche, nos valeureux pompiers ont malgré tout fait une présentation de leur caserne et de leur matériel ainsi qu'une démonstration de la puissance de leur lance incendie.

En attendant le spectacle de chants et de danses des jeunes, baby sport, jeux de société, compositions florales de Noël, ping-pong, dégustation de crêpes, buvette ont permis à celles et ceux qui ont bravé la pluie de venir participer à cette manifestation.

Après le couscous maison d'Hélène qui a ravi les papilles de chacun, cette soirée s'est achevée en musique à la guitare avec Daniel, et en chansons notamment interprétées par Bernard et Cathy.

**Merci à tous ceux qui ont permis d'organiser ce Téléthon,
notamment à Cathy et Serge pour leur implication!**





A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 14 JUILLET 1789



106^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



**L' ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS AURA LIEU
LE DIMANCHE 12 JANVIER 2025 À 15H DANS LA SALLE DE LA MAIRIE
OÙ NOUS PARTAGERONS LA GALETTE**

MUSIQUES A CUBLAC



Malgré la chaleur ambiante, Nathalie et Pierre Calka ont une nouvelle fois enchantés **le mercredi 31 Juillet** !

Merci à eux pour leur talent et l'originalité de leur programme, y compris les initiatives vidéo et merci à tout le public d'avoir été fidèle au rendez vous et d'être resté pour le moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



La chorale « Chantons ensemble » dirigée par Christelle Peyrodes s'est produite le 14 septembre à la salle polyvalente de Cublac à l'invitation de notre association.



Près de 100 choristes, accompagnés de six musiciens et deux comédiennes, nous ont fait redécouvrir le répertoire de Julien Clerc avec une quinzaine de chansons choisies.

La soirée s'est clôturée, comme toujours, autour de la traditionnelle soupe de champagne accompagnée de chouquettes.



Samedi 14 décembre à 16h, notre église de CUBLAC a accueilli les chœurs de BRIGNAC LA PLAINE pour notre plus grand plaisir. Comme à l'accoutumée, nous avons partagé le verre de l'amitié sous la halle.



CLUB « AMICALE BOULISTE »



Cublac Amicale Bouliste a entamé son deuxième semestre avec :

- le concours annuel du **13 juillet** qui a été une réussite.
- A l'occasion de la fête votive du **17 août** le concours a attiré beaucoup d'équipes malgré un temps douteux mais finalement clément.
- Le **7 septembre**, les adhérents se sont retrouvés pour un concours interne en journée suivi d'un repas allégé en soirée qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.
- Nous avons reçu l'association de **Azerat en avril** et la rencontre retour a eu lieu **le 26 octobre** chez eux sous la pluie, dans la bonne humeur accompagnée d'un généreux couscous au déjeuner.

Outre ces animations Cublac Amicale Bouliste s'est retrouvé comme à son habitude **les week-ends, les jeudis et quelques soirs en semaine** sur nos bouledromes, certains adhérents se sont déplacés lors de concours organisés aux alentours.

Nous avons été présents avec l'inter associations **au téléthon le 7 décembre** avec l'organisation d'un concours de pétanque en doublette, nous avons fait **un don de 150€**.

Le 14 décembre a eu lieu le repas festif de l'association à la salle polyvalente de Cublac pour clôturer l'année.

Cublac Amicale Bouliste vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 qui sera importante pour nous car ce sera l'occasion de fêter nos 10 ANS, au plaisir de vous retrouver sur nos bouledromes.

Merci à toutes et tous pour votre implication qui fait de notre association une réussite qui compte 70 adhérents.

**NOTRE MAITRE MOT « CONVIVIALITÉ »
Le bureau Cublac Amicale Bouliste.**



FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

**Une permanence juridique est assurée tous les 2^{èmes} mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson-Lavilledieu.
Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70**

COMITÉ DES FÊTES DE CUBLAC



Pour le Comité des Fêtes, l'été 2024 a été une saison bien active, comme à l'accoutumée, avec cinq marchés festifs en juillet et août animés par Momo et la fête votive avec, cette année encore, un magnifique feu d'artifice. Un grand merci aux commerçants pour leur présence et leurs mets délicieux. Les fidèles cublacois et vacanciers étaient au rendez-vous. Le temps, parfois trop chaud, parfois trop humide, n'a pas permis de gros bénéfices, mais le niveau de trésorerie est maintenu.



Pour le vide-greniers traditionnel de l'automne, quatre-vingts exposants courageux ont bravé, avec confiance, la pluie nocturne et permis une belle fête, qui, le soleil revenu pour la journée, a attiré beaucoup de visiteurs. Le jus de pomme fruité fut apprécié jusqu'à la dernière goutte. Les châtaignes grillées et les crêpes ont réchauffé les corps et les cœurs.

Un grand merci à la municipalité pour son aide administrative et technique habituelle. Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes pour leur disponibilité et leur efficacité indispensables à toute manifestation.

Nouveauté pour 2025: Le Comité des Fêtes organise le dimanche 2 mars après-midi un thé dansant animé par un grand plateau d'accordéonistes et autres musiciens de qualité. Qu'on se le dise !

Le Comité des Fêtes a participé pour la deuxième année, avec l'Inter associations de Cublac, à la journée du Téléthon (douze associations cublacoises), pour récolter des fonds qui seront reversés à l'AFM Téléthon de la Corrèze.



L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00 dans la salle des mariages de la mairie pour l'élection de son nouveau bureau.

Nous recrutons toujours de nouveaux membres pour pouvoir organiser plus de manifestations qui font vivre notre beau et agréable village de Cublac.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'an prochain pour ses nombreuses manifestations toujours organisées dans la bonne humeur et l'efficacité.

Contact : CATHY CAPPELIER 06 70 79 95 19
Comitedesfetes.cublac@laposte.net

FOYER DES JEUNES F.R.J.E.P



Le FOYER RURAL DE JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE CUBLAC était présent au FORUM des ASSOCIATIONS de CUBLAC pour présenter toutes les Activités proposées pour cette nouvelle saison 2024/2025.



**Activités Sportives, de Loisirs, de Bien-Être, Artistiques, Détente.
Pour les plus jeunes : Eveil à la Danse, Hip-Hop et Baby-Sport.**



Le Ping-Pong avec de nouveaux membres et la participation du champion de France 2019.



Rappel des principales manifestations durant l'année 2024.



Salon de la Peinture et des Arts avec son invité d'Honneur : Zoé ZANNONI et de nombreux Artistes : Peintres, Céramistes, Potiers, Sculpteurs, Maître Verrier, Créateurs de Bijoux.....

**Prochain rendez-vous :
23-24 et 25 MAI 2025.**



Gala de Danse le 22 juin 2024 -

Prochain rendez-vous : le SAMEDI 14 JUIN 2025



**Le Cinquième COUVIGE : rassemblement
des Dentellières le samedi 12 octobre 2024**



Qu'est - ce qu'est le COUVIGE ?

La DENTELIERE préfère travailler en groupe. Elle se réunissait avec ses voisines. Cette petite réunion portait le nom de **COVEGIS** ou **COUVIGE**.

COVEGIS du patois du Puy-en-Velay et peut-être également du latin **CUM VICINIS** (avec les voisins).

La réunion actuelle des **DENTELLIÈRES** porte le nom donc de **COUVIGE**, même si aujourd'hui les « voisines » viennent de loin et parfois de très loin.

Ce couvige servait à partager le savoir faire ancestral, c'était un regroupement de passionnés et permettait d'échanger leurs connaissances et de découvrir ensemble de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux.

Ce 5^{ème} couvige a permis de recevoir :

Différents clubs de Dentellières :

Les dentellières de Chavanon
 Les dentellières d'Arcins
 Les dentellières du Buisson de Cadouin de Labouyère
 La mélodie des fuseaux
 Fuseaux patch Périgord
 Les dentellières du Périgord vert
 Mme Bâillot
 Les dentellières du Marais
 Les dentellières de Lembras
 Les dentellières du Point de Tulle
 Les dentellières de Lapeau
 Oidfa
 Les fuseaux de l'Isle

Des commerçants :

Maison Midon – L'Art du Fil et de la Dentelle - Doubs
 Michelle Andreu – Maître artisan d'Art qui a écrit de nombreux livres sur la Dentelle.
 Mr Amblard – Artisan et créateur de plioirs à Dentelle



Un grand MERCI à tous pour leur participation.

Le midi toutes les Dentellières ainsi que les commerçants se sont retrouvés pour partager un repas en toute convivialité.

Ce couvige a été organisé par l'équipe des **17 Dentellières** qui se retrouvent tous les vendredis après-midi au Foyer Rural de Cublac. Les clubs de dentellières sont de moins en moins nombreux en France. Nous avons la chance d'en compter plusieurs en Périgord dont celui de Cublac.



Si vous souhaitez avoir des renseignements n'hésitez pas à téléphoner au **06 71 08 82 07** ou à passer au Foyer Rural lors de leurs Ateliers. (Bâtiment aux volets verts à gauche de l'église).

Responsable : Carole DESNOYER.

Encore un grand Merci pour cette superbe manifestation à toute l'équipe des Dentellières du Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire de Cublac.



LES AMIS DU TEMPS LIBRE

Le **05 septembre**, après la trêve estivale, les adhérents ont repris leurs habitudes et passe-temps favoris les jeudis après-midi : **jeux de cartes et de sociétés, pétanque, loto (le dernier jeudi de chaque mois)**.



Ainsi que tous les vendredis tous les quinze jours **les ateliers informatiques** et les lundis tous les quinze jours **les jeux de stimulation de la mémoire**.

Quelques divertissements :

- 29 Septembre :** [Repas Interclubs à St Pantaléon de Larche,](#)
- 06 octobre :** La vente de compositions de fleurs séchées lors du vide grenier,
- 17 Octobre :** Un repas gibier,
- 04 Décembre :** Notre repas de fin d'année,
- 07 Décembre :** La confection de compositions florales au profit du Téléthon.



Le club prendra quelques jours de congés à partir du 20 décembre jusqu'au 09 janvier.

Quelques dates à retenir pour le début de l'année 2025 :

Jeudi 09 janvier : Renouvellement de la cotisation (22€ pour 2025) puis Assemblée Générale suivie de la galette des Rois.

Vendredi 17 janvier à 14h (salle administrative) pour les ateliers informatiques.

Lundi 20 janvier à 14H (salle des aînés) pour les jeux de stimulation de la mémoire.



N'hésitez pas à me contacter :

Francis JAPIOT - 06 29 40 20 53

lesamisdutempslibre.cublac@gmail.com

Facebook : **Les Amis du Temps Libre "cublac"**

SOCIÉTÉ DE CHASSE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE a eu lieu le vendredi 5 juillet à 20h00 salle du foyer.

Introduction du Président.

Résultats de l'année 2023/2024 :

- **pour le gros gibier**, 23 sangliers et 32 chevreuils ont été prélevés. Des colliers de chevreuil à l'approche en tir d'été ont été vendus, il s'agit d'une première qui sera renouvelée l'an prochain si possible.
- **pour le petit gibier** : des lâchers de faisans ont été effectués et seront prévus pour la saison prochaine, les premiers dimanches de chaque mois et en nombre inchangé si possible. Continuité des travaux à la cabane de chasse. Plusieurs battues au renard seront organisées en plus des tirs d'approche d'été.

Rapport financier de la saison écoulée. Remerciements et Quitus sont donnés au trésorier pour sa bonne gestion.

Réglementation : Aucune modification du règlement intérieur. Rappel de la réglementation en cours avec inscription des armes au SIA avant le 31/12/2024. En cas de besoin, s'adresser au président.

Animations et à venir :

- Le samedi 23 novembre, le loto a connu un vif succès.
- Le samedi 5 avril 2025 aura lieu le repas annuel.
- Le 13 juillet 2025, un repas sangliers à la broche est à l'étude. En cas de réalisation, des affiches seront placardées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivie du verre de l'amitié.

LES GRANDES QUALITES DU GIBIER

Riche en protéines, Le gibier contient tous les acides aminés essentiels. Un tiers de nos besoins quotidiens en protéines sont couverts par 100 g de sa viande. Qu'il court ou qu'il vole, l'animal se déplace et son activité physique favorise son développement musculaire. En outre, il bénéficie d'une nourriture souvent très saine. D'où une viande diététique, beaucoup plus riche en protéines qu'en graisses.

Pauvre en lipides. Peu calorique, c'est une viande maigre par excellence ? Ainsi, la perdrix est trois fois moins grasse que le poulet. Quant au faisane, il est le moins calorique de tous les gibiers (à peine 1% de lipides) Les rares lipides présents dans le gibier sont là pour la bonne cause. Composés à 50 % d'acides gras poly insaturés et mono insaturés, ils sont essentiels au bon fonctionnement de l'organisme.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Elèves de Cublac a organisé le 30 novembre 2024 son troisième marché de Noël, cette année dans la salle polyvalente de Cublac. Trente-deux exposants ont répondu présents à son invitation. La journée fut une très belle réussite dans une salle colorée, lumineuse, accueillante et dans une ambiance chaleureuse. De nombreux visiteurs sont venus admirer et acheter les créations artisanales de tous genres et les articles proposés sur les stands. Les huîtres et la tartiflette, modérément accompagnées d'un bon vin blanc, les crêpes, la buvette, ont attiré bon nombre de gourmets et gourmands.



Le Père Noël était aussi de la fête pour être pris en photo avec les enfants. De magnifiques maquillages très réussis leur étaient proposés. Les sapins de Noël vendus par l'APE trôneront, parés et illuminés, dans les maisons.



Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente qui a permis l'organisation de cette belle journée bien au chaud cette année, ainsi qu'aux parents qui se sont investis avec les membres de notre association pour cette réussite.



Par ses manifestations, l'APE peut ainsi reverser des fonds à l'école de Cublac pour financer divers projets, comme cette année, un spectacle de Noël pour tous les enfants de l'école.

L'APE a participé, avec 11 autres associations cublacoises, à l'organisation et à la réussite de la journée du Téléthon le samedi 7 décembre 2024 au profit de la recherche pour les myopathies et les maladies rares. Malgré le temps maussade, des jeux de société et un parcours de gym étaient à la disposition des enfants, trop peu nombreux hélas. Ceux qui étaient présents ont pu approcher le camion des pompiers, tenir la lance à incendie et écouter les explications des soldats du feu qui ont aimablement répondu à notre invitation.

**Les membres de l'Association des Parents d'Elèves de Cublac vous souhaite
des très belles fêtes de fin d'année.**

CUBLAC PAR SES CHEMINS



Tout d'abord les cinquante huit membres de l'association Cublac Par Ses Chemins vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Cublac Par Ses Chemins vous invite à la découvrir et pourquoi pas la rejoindre pour profiter de la nature environnante que ce soit à pied ou en vélo tout terrain.

Toute l'année le dimanche matin, après un bon café, une poignée de sportifs aguerris enfourchent leur vélo pour une boucle de trente à quarante kilomètres. Une boisson les réconforte à leur retour.

Toute l'année le lundi et jeudi les marcheurs se retrouvent dans la joie et la bonne humeur pour arpenter les chemins corréziens ou périgourdins sur six à treize kilomètres.

De nombreux autres événements organisés par l'association viennent émailler son calendrier annuel. En voici quelques uns :

- La randonnée des coccinelles qui réunit plusieurs centaines de passionnés.
- La sortie club au long court de trois à quatre jours.
- La randonnée de la galette.
- La randonnée automnale suivie de la dégustation du Beaujolais nouveau avec modération bien sûr.
- Participation au Téléthon.
- Quelques sorties à la journée avec pique-nique.
- Entretien des chemins créés par l'association, estampillés « coccinelles »

Si vous avez des envies d'air pur ou de senteurs boisées en bonne compagnie, testez l'association :

renseignements : Jean-Marc 06 73 31 70 35

Jean-Pierre 06 81 35 19 91

Bertrand 06 71 08 82 07.

Pour terminer, l'association et tous ses membres tiennent tout particulièrement à remercier Monsieur le Maire, pour les installations mises gracieusement à disposition, et toute l'équipe municipale avec qui nous entretenons d'excellentes relations constructives.



ECOLE COMMUNALE

RENTÉE SCOLAIRE 2024/2025



Monsieur le Maire Jean Marc BRUT, Monsieur Philippe GILET, adjoint en charge des affaires scolaires, Madame Céline DENIS, directrice de l'établissement, Madame Muriel BESSIERES (classe CE1/CE2) et tout le corps enseignant étaient présents pour ce jour de rentrée scolaire.

Le PÈRE NOEL est passé par l'école le vendredi 20 décembre

Tout d'abord, l'ensemble des élèves et du personnel s'est retrouvé dans la cour pour patienter en attendant le vieux Monsieur!quoi de mieux que des chansons interprétées par tous, de la maternelle au Cm2, dirigés par Cathy et accompagnés à la guitare par Daniel!

Ensuite, accompagnés de Monsieur le Maire et de Monsieur Philippe GILET, adjoint en charge de l'école, ils se sont rendus d'abord chez les plus petits pour commencer la distribution tant attendue des cadeaux pour ensuite se rendre dans les autres classes.

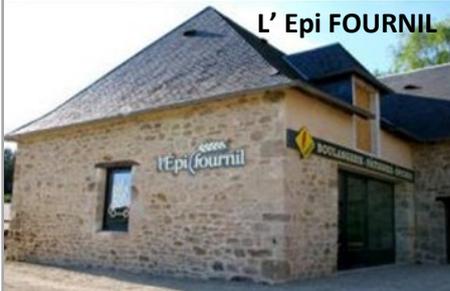
Merci Père Noël!



SERVICES ET ARTISANS

Family's Pizza
 Pizzas à emporter
 Boissons Fraîches
 38, rue de la Liberté - 19520 CUBLAC
 ☎ 05 55 22 48 15



L' Epi FOURNIL


HOTEL-RESTAURANT
 « Les Collines »
 les-collines@hotmail.com
 www.hotel-restaurant-lescollines19.fr
Tél. 05 55 85 19 79
 Menu à la Carte
 Repas de Famille et d'Affaires
 Traiteur, Hôtellerie de plein air
 La Morétie
 Rte des Crêtes
19520 CUBLAC




Les Délices du Gaulois
 Elevage de cochons plein air
 nourris aux céréales sans OGM
 Vente directe à la ferme
 Engraisseur, boucher, charcutier
 Coubignac lieu dit Les Rivières
 19520 Cublac
 dupré sébastien 06 27 67 45 14
 dupré karine 0615841798
 sebastiendupre@sfr.fr



BOUCHERIE CHARCUTERIE
 KOLAR HENRI
 19 Rue Courmarie - Terrasson
 05 53 51 93 24
 Labelisée Boucherie D'excellence
 Plats Cuisinés et Charcuterie
 100% fait maison




Alp Peinture
 Plâtrerie
 Peinture
 Revêtement sol & mur
06 67 63 00 28
 lacour.alexandre@outlook.fr
 19520 CUBLAC



SARL PENARD
 CHARPENTE / COUVERTURE
 PANNEAU SOLAIRE / ZINGUERIE
 MR : 06/83/80/73/16
 MME : 06/89/78/42/68
 Mail : penardcouverture@orange.fr
 ZAES Du Moulin Rouge
 16 Rue Auguste LUMIERE
 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU

Peintre Application de Revêtement Mural
 elodie
 Clamens-Mournat
 Impasse Louis Seyral - 19520 CUBLAC
07 86 21 31 90
 aedris@hotmail.fr



PEINTRE EN BÂTIMENT
 Intérieur / Extérieur
 Revêtements de murs
 Ravalement de façades
STÉPHANE VIDAL
 06 56 84 61 27
 «Basse rivière» - 19520 CUBLAC
 http://vidal-peinture.fr
 stephane.vidal61@sfr.fr



Didier Lhomond
 CACES : 1 - 2 - 3 - 4 - 7 - 8
 Permis : PU/SPL - FIMO
 Formateur TP
LHOMOND SERVICES CONDUITE
 La Valette 19520 Cublac
Tél. : 06 80 03 34 11
 09 64 04 60 54
 didier.lhomond@orange.fr



Gîtes Locations saisonnières
CROCHAT Gilles
 06 82 25 74 45
 41 rue des martyrs 19520 CUBLAC
 gilles.crochat@gmail.com



Assistante maternelle
 Lajugie Ghyslaine
 29, route de la bombetterie
 19520 CUBLAC
 06 62 85 66 59



Béatrice
 Service à la personne
06.47.52.59.08
 bea.joulin@gmail.com



LE COMPTOIR DES DEMOISELLES
 Chaque 1er mardi du mois
 Bénéficiez de 10% de réduction
 sur toute prestation supérieure
 à un montant de 20€
BERNARD CASSIERE
 PARIS
 Prestations :
 Épilation
 Soins visage
 Soins corps
 Réhaussement de cils
 MicroBlading
 Extension de cils
 Modelage Rénata França
 Maquillage
 Onglerie
 1 Rue Jeanne Solacroup, Cublac 19520
 Prise de rdv sur planity.fr ou 05 19 79 89 42



Designer
Artisan Maroquinier
 LA SIMPLICITÉ, C'EST L'HARMONIE PARFAITE ENTRE
 LE BEAU, L'UTILE ET LE JUSTE - FRANCK LLOYD WRIGHT
Angèle RESTA
 Atelier Mazzarino
 Tél. : 06 76 74 99 17
 bienvenue@mazzarino.fr
 Siret : 501 743 371 00087
 Immatriculée à la Chambre de Métiers et
 de l'Artisanat de la Corrèze

laurence
 06 86 43 64 12
 coiffure à domicile
 cublac et 15 km alentours
 coiffure mixte





**L'ensemble du conseil municipal
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**



et vous présente ses meilleurs voeux pour 2025

